



NE RIEN LÂCHER, le **6 JUIN 2023**

**CONTRE LES RECULS SOCIAUX DU GOUVERNEMENT,
FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX : RETRAIT!**

Non, la réforme des retraites n'est pas arrivée au bout de son processus démocratique, contrairement à ce que martèle le Gouvernement. Une réforme sans vote à l'Assemblée nationale et par la grâce de l'article 49.3 de la Constitution, ce n'est pas démocratique.

MACRON & BORNE ENVERS ET CONTRE TOUS !

La seule possibilité donnée à la population de s'exprimer sur un sujet aussi central a été bafouée par deux fois. **Le second RIP non validé est un nouveau déni de démocratie** qui s'ajoute à la longue liste d'entorses depuis que le pouvoir exécutif a décidé de faire passer en force sa réforme.

NOTRE RÉGIME : UN DROIT À PARTIR EN RETRAITE EN BONNE SANTÉ !

Cette fin programmée de notre régime spécial, c'est une double peine. **En plus de l'allongement de l'âge légal à 64 ans**, il s'agit, pour les pourfendeurs des régimes spéciaux, de supprimer des régimes qui illustrent des repères auxquels aspirent tous les salariés. Ils portent des avancées sociales qui sont insupportables pour le patronat et les responsables politiques qui le soutiennent.

En supprimant notre régime de retraite, ils veulent cacher aux travailleurs qu'un autre système pérenne et juste existe ! Contrairement à leur projet d'extinction via une clause du « grand-père » qui prendra, très rapidement, l'eau par manque de ressources suffisantes.

NOTRE LUTTE FAIT ÉCHO PARTOUT DANS LE MONDE, PARCE QUE NOUS AVONS RAISON !

Réunis à Johannesburg, nos camarades de la Fédération Internationale des Transports (ITF) écrivent : « *Cette réforme est injuste, injustifiée et injustifiable (...). La seule réponse du Gouvernement et du patronat est la répression : réquisitions, interventions policières sur les occupations de lieux de travail, arrestations, intimidations, mise en cause du droit de grève* ».

Merci aussi aux syndicats de Belgique, d'Italie, du Pakistan, d'Algérie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Argentine, d'Australie, du Bangladesh, du Brésil, du Royaume-Uni, de Polynésie, de Porto Rico, de Chypre, de Grèce, du Niger, du Portugal, du Sénégal, du Mexique et bien d'autres, ainsi que des fédérations internationales CES, EPSU, IndustriAll et ISP **pour leurs messages de soutien.**

MALGRÉ LES MANŒUVRES POUR CASSER L'UNITÉ SYNDICALE, ELLE NE FLÉCHIT PAS !

Même si pour la CGT, le rejet du RIP par le Conseil constitutionnel est « un non-événement ». La victoire pour obtenir le retrait de cette réforme injuste et injustifiée passe par la mobilisation unitaire.

L'intersyndicale appelle à poursuivre la lutte, avec un nouveau temps fort le 6 juin. Le 8 juin, date de l'examen de la proposition de loi du Groupe « Liot » à l'Assemblée nationale, pour abroger la réforme des retraites, contribue à mettre en échec cette loi injuste.

**6 juin, grève
& manifestation!**

(PRÉAVIS AU DOS)

TOUTES ET TOUS MOBILISÉS - 14H00 - PLACE DES INVALIDES

Paris, le 17 mai 2023

Monsieur Jean CASTEX
Président Directeur Général de la RATP
54, Quai de la Rapée
75599 - PARIS CEDEX 12

Objet : **Préavis de grève CGT-RATP.**

Monsieur le Président Directeur Général,

Pour donner suite au constat de désaccord du 24 avril 2023 issu de l'alarme sociale du 17 avril 2023, la CGT-RATP dépose un préavis de grève contre l'extinction du régime dit « spécial » de retraite de la RATP.

Avant sa promulgation, la loi du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (fourberie du Gouvernement pour réformer nos retraites) était impopulaire parce qu'injuste, injustifiée et brutale. Elle l'est tout autant, encore, aujourd'hui.

Tous les observateurs et experts sérieux dans le domaine de la retraite l'ont documentée et argumentée. Supprimer notre régime est une aberration sociale pour l'accès en retraite en bonne santé et économiquement. Elle est utilisée par le Gouvernement à la fois pour diviser les travailleurs, mais aussi pour ne pas l'étendre à d'autres professions.

Supprimer notre régime va-t-il faire disparaître l'exposition aux pénibilités (particules fines dans les espaces, horaires et repos décalés...) et les années de gel de la valeur du point salaire qui sert à calculer le montant de notre pension. Bien entendu que non !

De plus, la Direction se lamente sur la pénurie de candidats dans le recrutement ou des démissions importantes ces derniers mois. Cette disposition acquise lors de l'embauche participe à l'attractivité des emplois à la RATP. L'Etat, propriétaire de l'entreprise, la supprime pour nourrir un dogme libéral. Pour la CGT, ce n'est ni un privilège, ni un avantage. Nous le payons très cher au cours de nos carrières, c'est un droit. Celui de partir en retraite en bonne santé !

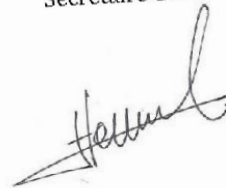
Face à cette casse sociale organisée par le Gouvernement qui impacte nos conditions de vie et donc pour le maintien du régime RATP à tous les nouveaux embauchés après le 1^{er} septembre 2023, la CGT-RATP dépose un préavis de grève à l'occasion de la prochaine journée de mobilisation contre la réforme des retraites du Gouvernement le mardi 6 juin 2023.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel, de toutes catégories et dans l'ensemble des services :

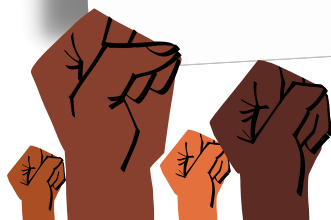
- du lundi 5 juin 2023 à 19h30 au mercredi 7 juin 2023 à 07h00 -

Soyez assuré, Monsieur le Président Directeur Général, de l'expression de notre considération.

Bertrand HAMMACHE
Délégué Syndical Central
Secrétaire Général



CGT RATP
85, rue Charlot
75140 Paris Cedex 03
Tél : 01 44 78 53 61
cgt.ratp@gmail.com



UNI.E.S ET DÉTERMINÉ.E.S
LE 6 JUIN POUR LE RETRAIT
DE LA RÉFORME DES RETRAITES !

